



## ZONE DE DISTRIBUTION : ISLE JOURDAIN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2023</b></p> <p>L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours ou sont à mener. A noter également un dépassement ponctuel de la norme pour le paramètre Bromates. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	<b>C</b> : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																				
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : RIV SAVE L'ISLE JOURDAIN "PONT PERRIN". L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ISLE-JOURDAIN (L')), soit 9227 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ISLE-JOURDAIN(L') ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ISLE-JOURDAIN(L') » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>21</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>7</b> Valeur moyenne : <b>13,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>36 mg/L</b></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>C</th> <th>Dépassements réguliers de la limite réglementaire</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>50 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>274</b> Valeur maxi : <b>0,34 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlorothalonil r471811</b></td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,165 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,19 mg/L</b></td> </tr> <tr> <th>ALUMINIUM</th> <td></td> <td>Présence inférieure à la référence de qualité</td> </tr> <tr> <td>Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>21</b> Valeur moyenne : <b>67,2 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>130 microgramme/L</b></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <td>Eau dure</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>20,7 °f</b> Valeur maxi : <b>27,8 °f</b></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>21</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>7</b> Valeur moyenne : <b>13,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>36 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>50 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>274</b> Valeur maxi : <b>0,34 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlorothalonil r471811</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,165 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,19 mg/L</b>	ALUMINIUM		Présence inférieure à la référence de qualité	Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : <b>21</b> Valeur moyenne : <b>67,2 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>130 microgramme/L</b>	DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>20,7 °f</b> Valeur maxi : <b>27,8 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																			
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>21</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																																			
NITRATES	A	Bonne qualité																																			
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>7</b> Valeur moyenne : <b>13,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>36 mg/L</b>																																			
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire																																			
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>50 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>274</b> Valeur maxi : <b>0,34 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlorothalonil r471811</b>																																			
FLUOR	A	Très bonne qualité																																			
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,165 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,19 mg/L</b>																																			
ALUMINIUM		Présence inférieure à la référence de qualité																																			
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : <b>21</b> Valeur moyenne : <b>67,2 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>130 microgramme/L</b>																																			
DURETÉ		Eau dure																																			
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>20,7 °f</b> Valeur maxi : <b>27,8 °f</b>																																			

Quelques conseils	
	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
	Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 06/05/2024

UDI 032000147

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.